

Routes départementales

AGENT D'EXPLOITATION



maine-et-loire.fr

[maine_et_loire](#) | [f](#)

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

AGENT D'EXPLOITATION



Qui suis-je ?

Je réalise la surveillance, l'exploitation en circulation et l'entretien du réseau routier et de ses dépendances pour permettre aux usagers de circuler en permanence en toute sécurité.

De catégorie C, et de filière technique, mon cadre d'emploi est « adjoint technique ».

Je dois être titulaire des permis de conduire B, C, EC et d'une autorisation de conduite.



Mes activités

Mettre en place la signalisation de chantier pour intervenir en sécurité sur les voies circulées, surveiller le réseau routier (fossés, arbres, signalisation, accotement de chaussée) pour garantir l'absence de danger pour les automobilistes qui circulent, faire le relevé des incidents, réaliser des petits chantiers de réparation sur les chaussées, les dépendances, les ouvrages d'assainissement, les ouvrages d'art et occasionnellement les voies cyclables.



Mes compétences

Mon travail consiste à organiser des interventions de mise en place de signalisation (neutralisation de voie, balisage de chantier, pose de signalisation temporaire, déviation), réaliser des petits chantiers d'entretien (nettoyage, débroussaillage, fauchage, maçonnerie, pose de panneaux), réaliser les opérations de viabilité hivernale (patrouille, salage).



Dans mon métier, je dois...

Assurer la sécurité de l'usager et la sécurité des interventions sous chantier, connaître l'usage des engins, connaître les techniques d'entretien et d'exploitation des routes départementales, assurer le montage/démontage, entretien et pose de la signalisation verticale. Je dois connaître les consignes de sécurité de la signalisation temporaire pendant les travaux. Faire un croquis et rendre compte des interventions, vérifier le bon état de marche du matériel.



À savoir



Assurer un bon relationnel avec les usagers et les entreprises.

S'intégrer dans le travail d'équipe.

